



Madame la Présidente ,

Depuis le 5 décembre 2019, un mouvement social interprofessionnel et intergénérationnel sans précédent s'est mis en route pour refuser le projet gouvernemental de retraite par points qui conduira comme dans d'autres pays à un allongement de la durée de cotisations et à une baisse de nos futures retraites et pensions.

Les rencontres entre le premier ministre et les organisations syndicales sur le financement des retraites n'auront servi qu'à démontrer l'entêtement du gouvernement sur un projet dont ne veulent ni la population, ni les organisations syndicales majoritaires.

Les agents de la DGFIP prennent leur part dans cette mobilisation historique, en participant nombreux aux manifestations et en faisant grève à chaque journée d'appel.

Cette mobilisation, inscrite dans la durée, montre la détermination et le refus de ce projet absurde de régime unique de retraites par points par une majorité de la population, malgré toutes les tentatives et manipulations du gouvernement.

Le 11 janvier dernier, le premier ministre a surtout annoncé qu'il ne compte pas retirer définitivement l'âge pivot et a même confirmé sa détermination à reculer l'âge de départ à la retraite.

Dans le cadre d'un montant total des retraites ne dépassant pas 14 % du PIB, c'est bien la baisse de la valeur de liquidation du point et le recul de l'âge de départ qui seront les variables d'ajustement.

Pour les fonctionnaires qui subissent déjà une perte de pouvoir d'achat d'un niveau inédit par le gel pluriannuel de la valeur du point d'indice, et des suppressions d'emplois massives, c'est la triple peine !

En finir avec l'actuel code des pensions civiles et militaires est aussi le préalable gouvernemental à la fin du statut des fonctionnaires, dans le prolongement de la loi dite de transformation de la Fonction Publique. Et c'est dans le cadre de cette loi qu'est mis en œuvre le plan Darmanin de destruction de la DGFIP et des droits et garanties des agents.

Le service public façon Emmanuel Macron n'est plus conçu autour de son objet prioritaire qui est de « rendre service à la collectivité et à la population » mais pour générer des « économies durables et structurelles ».

La loi de transformation de la fonction publique votée le 6 août dernier au cœur de l'été pour répondre en priorité à l'objectif d'adaptation de l'action publique aux réductions budgétaires et aux suppressions d'emplois marque de nouvelles atteintes au statut de la fonction publique.

Ainsi l'embauche de contractuels en lieu et place de fonctionnaires a pour objectif d'en finir avec l'égalité d'accès aux carrières de la fonction publique mais aussi d'utiliser une main d'œuvre embauchée à la tâche, soumise par le contrat à l'arbitraire des décideurs a contrario du statut qui, s'il prévoit des obligations, donne aussi des droits. Et sans droits, il

n'y a pas de devoir.

Parmi les artifices les plus symboliques, nous retiendrons pour le réseau DGFIP, le projet de fermer des services de proximité et de pleine compétence pour les remplacer par un réseau France Services : maisons fourre-tout, minimalistes, regroupant des missions des trois versants de la fonction publique, de pôle emploi, des CAF et de certains opérateurs privés de services publics.

**Là où s'est exprimée l'exigence pour les usagers de ne plus être relégués en seconde zone, la thérapie qui est proposée, c'est l'amputation de la présence territoriale de l'État en fournissant des placebos censés garantir l'égalité d'accès et de traitement.**

Un service public moderne et universel doit être élaboré à partir des besoins sociaux, et non pas être ajusté sur le seul critère de choix budgétaires.

Parce que l'État social qui régule et essaie de protéger ne doit plus exister, il faut pour nos gouvernants miner les piliers qui le soutiennent encore.

La destruction de la DGFIP est en « marche ». Les annonces, encore incomplètes, sur la déconcentration de proximité, l'externalisation du paiement des impôts et autres créances de la DGFIP dans les bureaux de tabac, l'embauche de contractuels comme chefs d'unités et même des annonces sur le « bon coin » pour des services civiques, voilà à quoi s'affairent des bureaux entiers de Bercy.

Concernant la DDFiP 64, une fois de plus nous allons connaître une vague de suppressions d'emplois. Vous nous direz sans doute, mais à une autre occasion, que c'est le nombre le plus faible qu'ait connu notre département depuis de nombreuses années. Mais en raisonnant en pourcentage, le résultat ne serait sans doute pas le même compte tenu de la baisse des effectifs depuis 10 ans.

De plus, malgré les difficultés des services ainsi que la souffrance des collègues vous continuez dans votre volonté de faire disparaître notre administration, ses missions et ses agents sans jamais marquer une pause dans votre œuvre mortifère.

Votre pseudo-concertation avec les élus, qui ont massivement, à travers le vote de très nombreuses motions rejeté votre projet n'a en rien fait bouger votre volonté de supprimer les trésoreries, de limiter au maximum les services de gestion comptable et de ne proposer que quelques antennes éphémères.

**L'intersyndicale s'oppose :**

- à la nouvelle organisation territoriale des services,
- à la disparition du numéraire à la DGFIP,
- à la substitution des services de proximité par de l'accueil hypothétique sur rendez-vous,
- aux fermetures programmées des trésoreries,
- à l'industrialisation des tâches dans des usines fiscales ou de gestion des collectivités,
- et bien sûr aux suppressions d'emplois à la DGFIP.

Notre présence ce jour à cette instance se limitera à la lecture de cette liminaire intersyndicale pour vous faire part de notre volonté intacte de combattre l'ensemble des réformes régressives de notre gouvernement.